

Message de la Dixième Assemblée

Introduction : le monde a besoin de guérison

Nous nous sommes rassemblé(e)s pour assister à cette Dixième Assemblée à Winnipeg, Canada, venu(e)s de nombreuses régions de ce monde que Dieu a créé comme un monde bon. Mais c'est aussi un monde qui crie de douleur, un monde blessé, où la dévastation, la souffrance et la violence sont omniprésentes, de même que le rejet, la méfiance et la prospérité aveuglante. Notre monde est déchiré par des forces que, souvent, nous ne comprenons pas, mais qui ont pour résultat de créer des contrastes profonds entre ceux qui en tirent profit et ceux qui en sont victimes, comme c'est le cas en particulier sous l'effet des forces de la mondialisation. Aujourd'hui, il y a aussi un besoin désespéré de guérison du « terrorisme », de ses causes et des réactions de crainte à son égard. La cupidité, l'injustice et diverses formes de violence perpétuent l'état de rupture des relations en ce monde. Des personnes continuent à subir des abus et des actes d'exclusion du fait d'autres personnes, d'institutions et de pratiques. Celles et ceux qui sont considérés comme appartenant à une « autre » religion, race, caste, ethnie ou situation de vie sont, souvent encore, maintenus à distance et rejetés.

Un exemple poignant nous en a été donné par le fait que l'entrée au Canada a été refusée à plus de cinquante participant(e)s – de pays pauvres d'Asie et d'Afrique – qui n'ont donc pas pu participer à cette Assemblée. Nous avons eu douloureusement conscience de leur absence, qui est un exemple concret de la manière dont l'exclusion se manifeste au travers des mécanismes à l'œuvre dans notre monde actuel craintif, gagné par la mondialisation.

Les maux multiples du monde sont évidents autour de nous et en nous ; en tant que chrétiennes et chrétiens luthériens, nous croyons que dans ce monde nous ne pouvons échapper à ces manifestations toujours présentes du péché et du mal. Nous pouvons aspirer à des solutions définitives au péché et au mal, mais nous ne faisons qu'entrevoir ce que Dieu, le Guérisseur ultime, nous promet. Dieu nous promet « des cieux nouveaux et une terre nouvelle » (Es 65,17ss) où il n'y aura plus ni souffrance, ni maladie, ni mort. A la lumière de cette promesse, nous réalisons qu'au cœur de la rupture et de la souffrance, Dieu opère effectivement la guérison dans nos vies et dans notre monde, selon des voies mystérieuses et inattendues, en se servant d'êtres humains comme agents de guérison. L'engagement permanent de Dieu envers le monde – d'être avec nous – nous donne le courage de nommer et

de rechercher la guérison des blessures, des cicatrices et des maladies et de rendre témoignage de la guérison qui se produit. Nous l'avons fait durant cette Assemblée avec un sentiment toujours plus profond de communion les uns avec les autres, et dans l'espérance confiante que les promesses de Dieu révélées par l'Écriture *seront* accomplies !

Par les célébrations quotidiennes de la Sainte Cène et dans les études bibliques, nous avons eu un aperçu de ces promesses, et nous avons partagé et célébré notre foi dans le Dieu qui guérit. Notre conviction d'appartenir au corps unique du Christ, avec ses nombreuses dimensions œcuméniques, a été renouvelée. Nous avons été touché(e)s par le pouvoir de guérison du Saint Esprit de Dieu, et renforcé(e)s dans notre engagement à participer à la mission transformatrice de Dieu pour la guérison du monde.

Et c'est pourquoi nous crions : « Seigneur, guéris notre monde blessé, guéris nos blessures et la manière dont nous infligeons des blessures aux autres ! O Dieu, reconforte-nous, sauve-nous, incite-nous à nous attacher à ton œuvre de guérison dans notre monde d'aujourd'hui. »

1. La justification, don de guérison

Nous sommes convaincu(e)s que le message de la justification, don divin de guérison, est riche de signification pour les femmes et les hommes du troisième millénaire. Dans notre monde brisé, les gens sont confrontés au mal, tant au niveau personnel que social et mondial. Nous devons faire face aux pensées, paroles, actions et omissions pécheresses dont nous nous rendons coupables devant Dieu, les êtres humains et l'ensemble de la création. Le péché est une puissance qui se manifeste en actes, une puissance à laquelle les êtres humains ne peuvent échapper par leurs propres moyens. Face à tout cela, nous aspirons à la libération et à la guérison.

Notre espérance, au cœur du péché et de la souffrance, est que Dieu nous guérit. Le message de la justification est la parole d'espérance qui nous annonce la bonne nouvelle de l'amour et de l'acceptation de Dieu. Jésus Christ est venu en ce monde et a vécu parmi nous. Il a pris sur lui la souffrance de l'ensemble du monde. Il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, mais par sa mort et sa résurrection nous avons reçu une espérance et un avenir nouveaux. Jésus Christ lui-même est le don précieux et la promesse pour l'humanité tout entière. Le Saint Esprit rend ce don présent en nous, en nous appelant à la foi, au renouveau et à la vie dans la communauté des justifié(e)s. Nous sommes inclus et renforcés dans cette communauté par le pouvoir de guérison du Dieu Trinitaire, qui crée en nous une vie nouvelle par la proclamation de l'Évangile et la célébration des saints sacrements. Même si, ici, notre

guérison est incomplète, nous avons confiance en la suffisance de la grâce de Dieu (2 Co 12,9).

En tant que luthériennes et luthériens, nous affirmons que la doctrine de la justification est l'article fondamental sur lequel repose l'Église. Nous nous réjouissons que la signature, en 1999, de la *Déclaration commune à propos de la doctrine de la justification* par la FLM et l'Église catholique romaine ait permis de combler un gouffre qui s'était creusé ; les condamnations mutuelles concernant la justification ne s'appliquent plus. Mais des défis demeurent posés : il importe d'affronter les questions théologiques toujours ouvertes, de considérer la réception et les implications de cet accord dans les contextes locaux, et de chercher à distinguer ce que la justification signifie pour le monde d'aujourd'hui.

Nous partageons la préoccupation de nombreuses personnes qui ne sont pas familières avec le langage dans lequel la foi commune est traditionnellement exprimée. Il est nécessaire d'expliquer le contenu théologique de la doctrine de la justification dans différents contextes. Nous nous mettons nous-mêmes au défi de parler du don divin de la justification en des termes qui soient compréhensibles, pertinents et significatifs pour les femmes et hommes d'aujourd'hui. Nous encourageons les Églises membres à promouvoir une conception plus profonde et plus large de la justification.

En tant qu'être humains aimés de Dieu, nous avons un profond besoin d'appartenance commune. Nous souffrons de nous sentir exclus d'une manière qui contredit la communauté. Vivre véritablement comme une communauté de justifié(e)s, qui invite et inclut chacune et chacun, constitue par conséquent un grand défi.

La justification est une rencontre personnelle avec Dieu qui, en même temps, interpelle nos communautés et toute l'humanité. Nous sommes appelé(e)s à faire partie du corps de Jésus Christ, source de guérison. C'est dans notre relation avec Dieu et les uns avec les autres dans notre vie quotidienne de célébration, de témoignage, de service et de partage que nous vivons la signification la plus profonde de la justification. Dans le baptême, nous sommes acceptés et inclus dans la communion des enfants de Dieu. Par la Parole de Dieu et par l'Eucharistie, nos péchés sont pardonnés et nous sommes renforcé(e)s par la présence de notre Seigneur. Nous exprimons notre profond désir de nous réunir à la table du Seigneur avec nos sœurs et frères d'autres communautés chrétiennes.

Nous sommes convaincu(e)s que les dons divins de guérison doivent être partagés avec tous les êtres humains. Nous sommes appelé(e)s à participer aux souffrances de nos sœurs et frères et à assumer ainsi notre responsabilité commune de travailler à la justice à tous les niveaux dans notre monde d'aujourd'hui. Bien que nous soyons justifié(e)s par la foi seulement, cette foi ne peut jamais être seule. Elle nous engage à la pratique des œuvres bonnes et à l'amour

pour tous les êtres humains. Le don divin de la justification nous transforme dans la foi, et nous donne l'espérance et la guérison pour le monde entier.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- rendre témoignage avec nos partenaires œcuméniques du message de la justification, par des moyens et dans un langage qui soient compréhensibles, significatifs et pertinents pour les personnes qui vivent dans des contextes spécifiques, en particulier là où les êtres humains sont vulnérables et ont un urgent besoin de guérison dans des situations d'exploitation, d'oppression et d'aliénation ;
- étudier et approfondir – avec d'autres Églises – la relation entre la justification et l'ecclésiologie, la justification et les sacrements, et la justification et l'éthique, en portant une attention particulière au lien entre la justification et la justice, dans l'intérêt d'un témoignage public plus crédible de l'Église dans le monde.

II. La communion, don de guérison

En tant que peuple de Dieu justifié, nous sommes une communion en Christ par le pouvoir du Saint Esprit. C'est pourquoi nous sommes appelé(e)s à partager nos ressources et nos perspectives les un(e)s avec les autres, à nous stimuler et à nous inviter réciproquement vers de nouveaux horizons de fidélité qui vont au delà de ce que nous pouvons voir ou faire en tant qu'Églises membres individuelles. Dans la mesure où la communion implique un engagement en faveur du partage du pouvoir, nous devons nous demander, comme l'a fait l'Assemblée de Curitiba, « comment divers groupes au sein de l'Église exercent le pouvoir sur les autres et les empêchent de participer pleinement au corps du Christ. »¹ Le mauvais usage du pouvoir institutionnel est évident dans nos Églises, de même que dans les sociétés, les systèmes juridiques et économiques, ou encore les organisations politiques et internationales.

Beaucoup d'Églises n'ordonnent toujours pas les femmes, et/ou les empêchent de participer pleinement aux processus de décision. Souvent, le pouvoir patriarcal joue un rôle dominant, légitimé par la culture et la religion.

Les jeunes sont pour nous un don de Dieu ; femmes et hommes, ils nous apportent beaucoup d'expériences et de perspectives uniques qu'ils sont prêts à partager avec nous. Pourtant, les jeunes sont souvent marginalisés et exclus de la vie de nos Églises. Dans bien des cas, ils ne sont pas pleinement inclus dans les paroisses et, encore plus fréquemment, écartés des processus de décision.

Notre participation mutuelle en Christ nous incite à mettre en question toutes ces forces culturelles, économiques et politiques qui nous caractérisent et tendent à nous diviser. Ainsi, la communion peut nous déranger au sens où elle met en question des hypothèses ou pratiques que nous tenons pour acquises, et nous pousse à considérer des questions que nous n'aborderions pas de nous-mêmes, en tant qu'Églises séparées. Ces tensions, qui peuvent parfois être menaçantes, sont aussi un signe de vitalité au sens où elles permettent de prendre plus profondément conscience de ce que signifie être une communion. Nous remercions Dieu de ce que notre communion ait reçu cette bénédiction qu'est la diversité.

Ainsi, la communion signifie plus que de bons sentiments réciproques ; elle implique que nous nous appelions mutuellement à rendre compte des effets que nos actes exercent, ou peuvent exercer, sur les autres.

Nos conceptions de la communion, qui témoignent d'une riche diversité, se fondent sur les conceptions néo-testamentaires de la *koinonia*, avec plusieurs dimensions différentes : la communion des croyant(e)s et la participation à la vie du Christ, la communion avec le Saint Esprit, la communion partagée dans l'Eucharistie, la communion dans l'enseignement des apôtres, le partage de la souffrance des autres et le partage économique.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- continuer à étudier ce que signifie vivre dans la communion que Dieu donne, accepter réciproquement les différences des autres comme des dons et comme des compléments nécessaires à l'édification du corps, et apprendre les uns des autres comment la communion en tant qu'Eucharistie crée et nourrit la communion dans le reste de notre vie commune ;
- continuer d'étudier les fondements et les implications théologiques de ce que signifie être une communion luthérienne, en cherchant à la rendre aussi inclusive que possible ;
- réagir aux situations d'injustice dans d'autres parties de la communion, dans une perspective de *communio* qui dépasse la solidarité et l'accompagnement ;
- considérer et développer des orientations générales pour faire face aux situations de conflit au sein des Églises et entre elles ;
- faciliter la communication au delà des limites culturelles, de manière à avoir la capacité d'écouter avec sensibilité et de répondre de manière authentique et

miséricordieuse, en ayant conscience de la dynamique d'inégalité du pouvoir qui prévaut ; suivre de près et améliorer la communication interne et externe, selon les « Principes directeurs de la FLM pour une communication globale » définis sous le titre « Une communion communicative »² ;

- rechercher la participation des luthériens et luthériennes qui ne font pas actuellement partie de cette communion ;
- faciliter le dialogue, au sein de la communion, sur des sujets de désaccord tels que la conception et la pratique du ministère, et ce en impliquant les hommes et les femmes, les ecclésiastiques et les laïcs dans un esprit de respect mutuel, à la recherche de conceptions communes ;
- mettre en question les stéréotypes sexuels et soulever les questions sexospécifiques tôt dans la vie, et chercher à édifier une communauté de femmes et d'hommes juste ;
- promouvoir la pleine inclusion des femmes et des jeunes dans tous les aspects de notre vie et de notre travail en tant qu'Églises et dans nos sociétés ;
- rendre le pouvoir institutionnel de l'Église plus transparent et plus responsable, en approfondissant l'engagement en faveur du partage des ressources et de l'instauration de styles de direction inclusifs.

III. Guérir les divisions dans l'Église une

Les dialogues œcuméniques sont l'un des moyens importants par lesquels le don de guérison et d'accomplissement de l'Esprit est reçu. Ces dialogues nous permettent de voir avec des yeux différents les nombreuses barrières de séparation qui existent entre nos Églises et traditions. Pourtant, nous réalisons aussi combien nous avons en commun en ce qui concerne notre foi en Christ et la communion dans le Saint Esprit. Les dialogues œcuméniques ne sont pas seulement l'œuvre des institutions, ils constituent des développements réels de notre engagement à rendre témoignage dans l'Esprit envoyé par le Père à travers le Fils pour guérir le monde entier. La conclusion d'accords formels sur des questions doctrinales et l'établissement de formes officielles d'intercommunion avec d'autres Églises contribuent à la guérison des divisions au sein de l'Église une, et par conséquent à l'unité de l'humanité. La mission de l'Église est renforcée par l'unité ; par cette unité, nous portons un témoignage plus profond de l'amour de Dieu pour l'humanité et la création.

Nous nous joignons aux Assemblées précédentes pour réaffirmer

- la conviction que l'engagement œcuménique fait partie intégrante de l'identité confessionnelle luthérienne,
- l'importance des dialogues officiels avec d'autres Églises,
- la nécessité d'étudier les possibilités de nouveaux engagements, méthodes et instruments œcuméniques, et d'une meilleure coordination œcuménique des programmes et des assemblées, et
- l'importance d'encourager, de préparer et d'aider nos Églises membres dans leurs dialogues et accords œcuméniques régionaux, et leur action missionnaire dans ce contexte.

Nous soutenons le processus lancé au niveau international pour examiner la question de savoir si les condamnations des anabaptistes figurant dans la Confession d'Augsbourg sont applicables aux mennonites aujourd'hui, et nous encourageons le développement des relations entre luthérien(ne)s et mennonites au niveau local. Nous encourageons également les relations entre les Églises luthériennes et les Églises orthodoxes orientales (non chalcédoniennes) à différents niveaux.

Alors que nous servons le monde en paroles et en actes, le mandat de notre Seigneur et le don de guérison du Saint Esprit inspirent notre quête permanente de l'unité visible de l'Église centrée sur la proclamation de la Parole, le saint baptême, le partage de l'Eucharistie et l'apostolicité de l'Église tout entière envoyée en mission.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- poursuivre les dialogues bilatéraux internationaux avec les Églises des traditions anglicane, orthodoxe, réformée et catholique romaine, en cherchant de nouveaux moyens d'améliorer la réception des résultats des dialogues dans les Églises membres par des méthodes, documents d'étude et matériels catéchétiques à la portée de toutes et tous, et encourager la mise en place et/ou le renforcement des dialogues régionaux et des efforts œcuméniques locaux en faisant preuve de sensibilité aux réalités, priorités, intérêts missionnaires et préoccupations pastorales (par exemple les mariages mixtes) des Églises locales ;

- accueillir favorablement les accords que les Églises membres ont conclus depuis la dernière Assemblée avec des Églises des traditions anglicane, méthodiste, morave et réformée, et étudier et mettre en œuvre comme il convient les recommandations des groupes de travail en relation avec la Communion anglicane et l'Alliance réformée mondiale (ARM). Nous nous engageons également à étudier les possibilités d'approfondir les relations avec ces communions au niveau mondial, dans l'intérêt de notre mission commune dans le monde ;
- accorder un caractère prioritaire aux rencontres régulières qui ont lieu avec le Conseil luthérien international (ILC) et aider les Églises membres de ce Conseil et de la FLM à développer et approfondir leurs relations au niveau local ;
- soutenir les processus d'étude liés à la cohérence de l'engagement œcuménique luthérien, concernant par exemple le ministère épiscopal dans l'apostolicité de l'Église et le ministère diaconal, en portant une attention particulière aux aspects et interprétations différents et parfois controversés ;
- intégrer de nouvelles voix, disciplines et méthodologies et de nouveaux partenaires dans les dialogues et rencontres œcuméniques, en portant une plus grande attention aux efforts œcuméniques déployés en Afrique, en Asie, en Europe centrale orientale, en Amérique latine et aux Caraïbes;
- participer activement aux discussions sur la reconfiguration du mouvement œcuménique, en encourageant aussi les Églises luthériennes membres du Conseil œcuménique des Églises (COE) à soutenir le COE en tant qu'élément clé du mouvement œcuménique, et en favorisant la réalisation d'un concile chrétien authentiquement universel par des mesures pratiques de coordination des Assemblées ;
- trouver des moyens d'entrer en dialogue avec les Églises pentecôtistes, et étudier et créer des contacts avec les mouvements charismatiques au sein de nos propres Églises.

IV. La mission de l'Église dans les contextes multireligieux

La mission de Dieu est plus vaste que les limites de l'Église. L'Église participe à la mission de Dieu en témoignant en paroles et en actes de la venue du règne de Dieu dans des contextes multireligieux divers. Notre participation à la mission du Dieu Trinitaire implique trois

dimensions liées entre elles, à savoir la diaconie, la proclamation et le dialogue, qui font partie intégrante de la mission de l'Église. Nous attirons l'attention sur la grande diversité des contextes dans lesquels la mission est accomplie, sur la multiplicité des formes de témoignage chrétien qui sont appropriées et possibles dans différents contextes, et sur la nécessité pour les Églises d'apprendre les unes des autres.

La mission en tant que transformation incite les Églises à se transformer elles-mêmes afin de devenir des instruments divins de transformation dans des contextes multireligieux ; de par sa nature même, la foi que nous confessons a un caractère de dialogue. Avec l'Assemblée de Curitiba, nous « recommandons le dialogue comme une forme légitime de ministère et de témoignage dans un monde de pluralisme religieux³. ... En étant attentifs aux convictions et à la foi des autres, nous trouverons la possibilité d'approfondir nos propres engagements et de définir notre identité par rapport à celle des autres – et non pas contre elle⁴. » Avec les Conférences mondiales sur la mission de San Antonio (États-Unis) et Salvador de Bahia (Brésil), nous affirmons que « nous ne pouvons concevoir une autre voie de salut que Jésus Christ ; en même temps, nous ne pouvons fixer de limites à la puissance salvatrice de Dieu⁵. » A la lumière de cette vision, nous devons continuer à

- affirmer la liberté religieuse
- explorer avec les croyants d'autres religions les moyens d'entreprendre des efforts communs pour promouvoir la justice, la paix et la sauvegarde de la création,
- étudier notre foi chrétienne en profondeur et celles des autres avec bienveillance, afin d'améliorer notre compréhension des relations entre les religions et des défis que le dialogue interreligieux pose à la théologie chrétienne, et plus particulièrement à la théologie luthérienne,
- intensifier nos efforts pour préparer les personnes au témoignage et au dialogue par l'éducation, les rencontres, les relations de personne à personne et les expériences d'individus ayant franchi les limites religieuses ou culturelles,
- convaincre nos sœurs et frères chrétiens que la corrélation entre le témoignage et le dialogue fait partie intégrante de la mission chrétienne et de la conception que les chrétiennes et les chrétiens ont d'eux-mêmes.

Dans notre monde actuel, où les religions sont trop souvent utilisées par les forces politiques pour diviser les gens et alimenter les conflits, il est capital que nous œuvrions à la justice et à la réconciliation avec les adeptes des religions de notre temps. La réconciliation occupe une

place centrale dans l'Évangile que nous proclamons : en Christ, Dieu a réconcilié la création tout entière. En ce sens, le dialogue qui favorise une telle réconciliation figure parmi les moyens importants de mener à bien la mission de Dieu. Les chrétiennes et les chrétiens sont appelé(e)s à vivre en paix avec tous les êtres humains et à promouvoir la réconciliation avec les croyant(e)s d'autres religions, sans abandonner leur vocation d'être des témoins du Christ. La relation entre les dialogues interreligieux et la proclamation exige une étude et une discussion permanentes dans nos Églises.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- écouter :

- o veiller à ce que les chrétiennes et chrétiens vivant en situation minoritaire soient entendus, de telle sorte que celles et ceux vivant dans des contextes majoritaires puissent apprendre à leur contact,*

- o créer des forums où les Églises puissent présenter ouvertement leurs difficultés et leurs besoins, et ainsi nous inspirer et nous inciter à prendre la défense les un(e)s des autres,*

- o écouter les adeptes d'autres religions en ayant la volonté d'apprendre d'eux et de distinguer les signes de la présence de Dieu parmi eux ;*

- faire acte de repentance :

- o pour l'échec de l'Église à distinguer dans les différentes cultures les dons de Dieu, qui sont bons,*

- o pour la manière dont les Églises ont soutenu l'oppression et l'exploitation des gens, et chercher à redresser ces injustices ;*

- o pour la manière dont les Églises et les personnes individuelles ont exploité la création ;*

- prier :

- o prier pour la mission de Dieu dans le monde, la mission de notre propre Église, et l'ouverture à l'Évangile,*

- o appeler le Saint Esprit à renouveler les individus et les paroisses dans l'intérêt de la mission ;*

- apprendre :
 - o promouvoir la catéchèse et l'apprentissage de la Bible dans nos Églises ; nous devons bien connaître notre propre tradition chrétienne avant de nous engager dans un dialogue responsable avec les autres,*
 - o lire la Bible d'une manière qui nous permette de découvrir comment Dieu rencontre les gens dans des contextes culturels différents,*
 - o explorer dans une optique nouvelle et créatrice ce que signifie être l'Église dans des contextes multireligieux et multiculturels, dans la perspective de la nature de l'Église, des structures, de la théologie et de la formation théologique, de la spiritualité, du ministère et du sacerdoce de tous les croyants et croyantes ;*
 - o encourager le renouveau permanent de nos pratiques cultuelles selon des méthodes appropriées aux cultures et aux contextes,*
 - o préparer des lignes directrices pastorales pour les réunions multireligieuses et les mariages interreligieux ;*

- témoigner :
 - o préparer le peuple de Dieu à rendre témoignage de l'Évangile en paroles et en actes dans la vie quotidienne et dans la société,*
 - o développer et diffuser des moyens pratiques de maintenir la cohésion entre le dialogue et le témoignage interreligieux,*
 - o inviter les autres à la foi en Jésus Christ ;*

- dialoguer :
 - o poursuivre activement le dialogue orienté sur la vie et la croissance communes, dans le respect et la compréhension mutuels, en œuvrant aux côtés des adeptes des religions de notre temps pour la guérison du monde (« diapraxis ») par la réconciliation, la paix, la justice, et l'amélioration des conditions de vie de tous les enfants de Dieu.*

V. Éliminer les barrières d'exclusion

Au cours de cette Assemblée, il nous a été rappelé que nous vivons dans un monde où règnent la peur et le soupçon fondés sur les différences entre les sexes, les races, les appartenances ethniques, les conditions sociales, les nationalités, les castes, les orientations sexuelles, les catégories d'âge, ou encore sur l'état de santé physique ou mentale. Nous sommes toutes et tous créés à l'image de Dieu. Même si la diversité fait partie de la création de Dieu, les différences deviennent souvent le fondement sur lequel s'érigent des barrières qui excluent des personnes et des communautés, les empêchant d'avoir pleinement part à la vie que Dieu destine à toutes et tous.

Nous rappelons et réaffirmons toutes les manières dont la FLM a protesté, à maintes reprises, contre la discrimination et l'exclusion sous toutes leurs formes. Les droits des réfugié(e)s, des personnes déplacées et des migrant(e)s sont depuis longtemps une préoccupation prioritaire de la FLM. Les efforts visant à mettre fin à la discrimination envers les femmes dans la société et dans l'Église font partie des programmes de la FLM depuis le début des années 1970, et il en a été de même, un peu plus tard, en ce qui concerne les jeunes. Plus récemment, on a accordé beaucoup d'attention à la discrimination fondée sur la caste (notamment à l'encontre des Dalits), et à celle qui s'exerce dans de nombreux pays envers les peuples autochtones.

Pour la première fois dans l'histoire de la FLM, des rencontres de représentant(e)s de peuples autochtones se sont tenues au cours de l'Assemblée. Dans de nombreux pays, ces peuples subissent des discriminations dans les domaines des droits fonciers, de l'environnement ethnique, de la langue et/ou de la culture. L'identité ethnique est considérée à la fois comme un atout et comme un danger. Souvent, les peuples autochtones se sentent privés de pouvoir et de parole lorsqu'il s'agit de faire valoir leurs droits à l'autodétermination, à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi.

Nous avons aussi été interpellé(e)s par les personnes aux dons différents (personnes handicapées) qui se trouvent parmi nous au sein de cette Assemblée. Elles ne peuvent pas avoir part à la plénitude de la vie en raison des obstacles qui leur rendent inaccessibles les institutions, l'éducation, l'emploi et la vie sociale. Dans certains pays, on considère encore le handicap et la maladie comme des conséquences du péché ou comme un sujet de honte pour les familles.

La pandémie du VIH/sida qui sévit actuellement nous a incité(e)s à confesser, en tant qu'Églises, que nous avons péché contre celles et ceux qui sont contaminés et affectés par cette maladie, en nous rendant coupables de stigmatisation et de discrimination, à partir notamment de présupposés concernant leurs pratiques sexuelles. Nous devons prendre à nouveau conscience de la puissance de guérison de Dieu, qui permet l'intégration dans la

communauté, et nous souvenir des nombreuses voies qui nous sont ouvertes, à nous chrétiennes et chrétiens luthériens, pour œuvrer à la guérison en défendant la cause de la justice sociale.

Nous reconnaissons la diversité qui existe au sein de la communion en ce qui concerne les questions relatives à la sexualité humaine. En même temps, nous pensons qu'il est important de dialoguer pour clarifier nos conceptions et tirer les leçons de l'Écriture, des connaissances de notre temps et de nos diverses expériences. En engageant ces dialogues, nous chercherons à sauvegarder la dignité et les droits humains de toutes et tous.

Le fait d'appeler par son nom la discrimination sous toutes ses formes et de s'élever contre elle, ainsi que la défense des droits de la personne demeurent des tâches essentielles. Mais il est encore plus capital de faire un pas de plus en permettant à d'autres de prendre leur destin en mains et en coopérant avec elles et eux afin *d'éliminer* effectivement les barrières systémiques. Le fait que certaines personnes parviennent à surmonter ces barrières ne suffit pas si les schémas de discrimination et d'exclusion demeurent en place.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- continuer à reconnaître et à soutenir les droits humains fondamentaux des peuples autochtones, conformément au droit international et aux normes établies au niveau international. Le droit à la terre est essentiel pour la survie des peuples autochtones et de leurs cultures ;
- reconnaître et rechercher la présence des peuples autochtones au sein de nos Églises, entreprendre des démarches visant à affirmer leur qualité de partenaires égaux et à mettre en question les schémas paternalistes ;
- demeurer solidaires des personnes et des instances – et notamment des Églises luthériennes – qui, en Inde, aident les Dalits à prendre leur destin en mains et à se battre pour leur dignité et leurs droits ;
- rendre nos Églises accessibles afin que les personnes handicapées puissent participer pleinement à la vie et aux décisions de celles-ci ; soutenir inconditionnellement, en paroles et en actes, les personnes handicapées qui luttent pour vaincre la discrimination sous toutes ses formes ; chercher, dans le cadre de nos sociétés, à nous conformer aux normes des Nations Unies visant à assurer aux personnes handicapées des chances égales.

VI. Le ministère de guérison de l'Église

Nous sommes des êtres incarnés et nos corps sont importants. L'Incarnation du Christ le montre clairement : Dieu s'est incarné en un être humain et s'adresse à nous en tant que personnes de chair et de sang, non pas selon les notions humaines de perfection ou de « normalité » corporelles, mais à nous tel(le)s que nous sommes. Parfois, nos corps sont brisés et ont besoin de guérison.

En tant que communion chrétienne, nous sommes appelé(e)s à devenir les partenaires de Dieu dans l'œuvre de guérison en faveur de l'intégrité de la vie. La guérison physique, mentale et spirituelle des personnes n'est pas quelque chose de nouveau ; dès les origines, elle fut importante dans le ministère et la vie de l'Église et continue à l'être aujourd'hui. Jésus guérissait et il a appelé ses disciples à faire de même, à « proclamer le règne de Dieu et faire des guérisons » (Luc 9,1-2). Le ministère de guérison, qui a une dimension eschatologique, appartient à l'ensemble de l'Église. Il s'inscrit dans le prolongement du ministère de guérison de Jésus qui construit et édifie une communauté nouvelle. Il comprend aussi les ministères de service – diaconie – tels que les soins médicaux, l'éducation et les services sociaux destinés aux personnes démunies. Toutes et tous sont invités à promouvoir la guérison, l'entretien et la préservation de la vie.

Nous savons qu'il existe dans nos Églises une grande diversité dans la manière d'appliquer et de concevoir la guérison, sous l'influence des situations et les cultures locales. Nous constatons qu'il est important d'échanger nos expériences et de développer notre compréhension du ministère de guérison de l'Église dans le cadre de la Communion luthérienne. Nous avons besoin des dons du Saint Esprit afin de discerner les esprits et de donner à nos communautés des critères valables pour l'exercice du ministère de guérison.

Dans le contexte de la mondialisation, nous ne pouvons pas limiter la guérison à la sphère individuelle ou privée. Il faut se placer dans une perspective plus vaste, qui prenne en compte les dimensions sociales, politiques et écologiques. Il ne faut pas non plus oublier la dimension prophétique de ce ministère de l'Église. Lorsque la guérison se produit, la justice est restaurée.

Le lien entre le ministère de guérison, la proclamation de l'Évangile et l'administration des sacrements revêt une importance fondamentale. La guérison est enracinée dans la Parole de la croix, qui est fondamentalement une parole d'impuissance. Cela met en lumière le fait que la source de guérison est Dieu. C'est ce qu'exprime la doctrine luthérienne de la justification par la grâce seulement, par la foi seulement, telle qu'elle est célébrée dans le baptême et l'Eucharistie. Tous deux sont des sacrements de guérison. Sur cette base, l'Église reçoit son ministère de guérison comme une action transformatrice, par la puissance du Saint Esprit.

Parmi nous, chrétiennes et chrétiens luthériens, nombreuses sont les personnes qui ont pris leurs distances par rapport aux mouvements de guérison dans l'Église, ou ont nourri des soupçons à leur égard. Et pourtant, nous aspirons tous et toutes à la guérison du corps, de l'esprit et de l'âme. Concernant les mouvements de guérison par la foi, nous affirmons que les êtres humains ne peuvent ni garantir, ni promettre, ni maîtriser ce qui arrive. La guérison n'est pas synonyme de salut, et la foi n'est pas nécessairement une condition pour guérir.

La guérison ne se limite pas à ce qu'on appelle guérir au sens scientifique du terme. L'essence de la guérison consiste à soulager la souffrance, donner de l'espoir et permettre aux gens de vivre et de mourir dans la dignité. Des handicaps peuvent demeurer, malgré la guérison, mais les personnes sont réintégrées dans la vie de la communauté, pour avoir part à la vie en abondance. L'accompagnement pastoral et les actes liturgiques de l'onction et de la guérison expriment aussi cette réalité.

Ces affirmations nous aident à comprendre que le ministère de guérison appartient à toute l'Église. Les personnes tant ordonnées que laïques sont appelées à l'exercer en tant que partenaires de l'œuvre de guérison de Dieu en vue de l'intégrité de la vie.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- approfondir notre compréhension du ministère de guérison de l'Église en ce qui concerne :
 - o la richesse des expressions culturelles, en tenant particulièrement compte des cultures marginales et de celles des peuples autochtones,*
 - o nos contextes sociopolitiques et écologiques, affectés par des problèmes tels que la pauvreté, le VIH/sida, la violence et les styles de vie destructeurs,*
 - o la vie quotidienne, en accordant de la valeur au travail de tous les jours en tant que vocation et occasion de participer au ministère de guérison de Dieu dans le monde,*
 - o les mouvements charismatiques,*
 - o la vie spirituelle de l'Église et la question de savoir comment les liturgies de guérison expriment cela, en s'inspirant de la riche diversité des cultures existant au sein de la Communion luthérienne ;*
- élargir la conception de la diaconie, qui est une dimension fondamentale de la nature et de la vie de l'Église, et en particulier du ministère diaconal qui fait partie du ministère holistique de l'Église.

VII. Justice et guérison dans les familles

Dieu nous a créé(e)s et racheté(e)s en Christ pour que nous ayons, au sein de la communauté, la vie en plénitude marquée par l'amour et le partage. Les familles sont l'expression première de cette communauté qui correspond à un ordre divin ; elles sont le lieu où les êtres humains sont élevés, nourris et soutenus, afin qu'ils participent à la vie de la société. Dans notre communion mondiale, on trouve des conceptions de la famille et des formes familiales très différentes, avec des habitudes culturelles et des tabous d'une grande diversité. Le défi consiste à rechercher la justice et la guérison dans des familles de types variés.

Dans un monde en mutation, l'intégrité de la famille en tant que lieu où l'on trouve amour, soutien et sécurité est continuellement menacée et même parfois brisée par la violence, la maladie, l'alcoolisme et la toxicomanie, les effets de la pauvreté et les modifications des modèles de vie en communauté. Partout dans le monde, les familles vivent des changements considérables et des tensions, particulièrement en temps de guerre, de bouleversements économiques et de pandémies destructrices telles que celle du VIH/sida.

Etant donné la nécessité de « briser le silence » au sujet de la violence domestique, nous soulignons la mesure dans laquelle le document de la FLM intitulé *Les Églises disent 'Non' à la violence envers les femmes* a été utilisé dans nombre de nos Églises et chez nos partenaires œcuméniques, et nous encourageons les Églises de l'ensemble de la communion à donner une suite concrète à ces démarches. En outre, on se préoccupera aussi de la violence qui s'exerce contre les hommes, les enfants, les personnes âgées et handicapées.

Un aspect essentiel de notre ministère pastoral et prophétique, en solidarité avec les personnes qui souffrent, consiste à souligner sans cesse le rôle que joue la grâce de Dieu dans notre vie communautaire, au travers de notre souci de la justice, de la paix et de la guérison dans les familles.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- nous encourager et nous aider mutuellement à
 - a) *étudier les questions relatives au mariage, à la famille et à la sexualité humaine, et dialoguer sur ce sujet d'une manière qui réponde aux besoins de chacune des Églises membres, et*
 - b) *plaider en faveur des droits et de la dignité des personnes sans distinction de sexe ou d'orientation sexuelle ;*

- encourager la prise de conscience concernant la prévention de la pandémie du VIH/sida au moyen de l'éducation et de la diffusion d'informations ; protester ouvertement contre des pratiques sexuelles nuisible et abusives et contre celles qui tendent à l'exploitation ; promouvoir le traitement des maladies sexuellement transmissibles, la fidélité dans le mariage, et plaider en faveur de moyens de prévention efficaces (p. ex. l'abstinence, l'usage du préservatif et de seringues stériles ainsi que les transfusions de sang non contaminé) ;
- nous encourager et nous soutenir mutuellement dans la lutte contre la violence dans la famille, notamment celle qui s'exerce envers les femmes et les enfants (y compris les pratiques culturelles nuisibles telles que les mutilations génitales féminines et les mariages forcés), et créer des processus de guérison et de réconciliation au sein des familles ;
- nous encourager et nous soutenir mutuellement dans l'action contre l'alcoolisme et la toxicomanie ;
- tenir compte de la manière dont des familles font l'expérience de la pauvreté spirituelle et promouvoir la création de liturgies et de documentation liturgique correspondant à leurs besoins et aux réalités qu'elles vivent.

VIII. Vaincre la violence

Dans le monde actuel, la violence apparaît sous de nombreuses formes – dont certaines sont visibles et d'ordre personnel, mais d'autres, nombreuses, sont occultes et intégrées à des systèmes structurels et institutionnels déshumanisants. Dans les situations où un groupe détient le pouvoir et où les autres sont réduits à la dépendance, les injustices couvent, souvent aggravées et perpétuées par la violence. L'Église doit aussi se rendre compte qu'il peut lui arriver d'abuser de son pouvoir, en particulier lorsqu'elle se réclame de traditions et de pratiques qui excluent et oppriment.

Nous déplorons, comme l'a fait l'Assemblée de Curitiba, les dépenses démesurées prévues dans les budgets militaires, souvent au préjudice de celles qui devraient servir à subvenir aux besoins élémentaires des gens, et qui entraînent l'accroissement de l'oppression, le déni des droits de la personne et l'escalade de la violence. A la suite de l'Assemblée de Hong Kong, nous affirmons que « la FLM est appelée à favoriser le dialogue, la paix et la réconciliation à tous les stades de l'évolution des conflits, ... (et) ... à soutenir et à suivre les initiatives locales visant à promouvoir la paix durable, la justice, la réconciliation authentique et la

reconstruction de la société civile, ainsi que l'établissement de la confiance entre les peuples et entre les nations. »⁶ Nous affirmons la nécessité de poursuivre l'étude des dilemmes éthiques que cela pose, tels que ceux dont il est question dans le document de la FLM intitulé « Intervention armée en vue de défendre les droits de l'homme »⁷.

Nous notons les manifestations alarmantes du fondamentalisme, religieux ou non, qui contribuent à engendrer le soupçon, la haine et les conflits, et nous mettons en question toutes les manières dont on abuse de la religion pour légitimer ou rationaliser la violence – au sein des familles, des communautés et des nations, et sur la scène internationale. Nous nous joignons à l'Assemblée de Hong-kong pour déclarer que « le 'fondamentalisme', qu'il soit politique ou religieux, est contraire aux valeurs fondamentales de la dignité et de la liberté humaines... »⁸

Notre foi est placée en un Dieu qui brise les cycles de la violence par la justice, le pardon et la réconciliation, et non par la vengeance. La résistance non violente à des conditions qui engendrent la violence ou sont elles-mêmes violentes est une manière de vivre la condition de disciple.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- participer pleinement à la Décennie œcuménique du COE « vaincre la violence » – les Églises en quête de réconciliation et de paix (2001-2010) ;
- devenir des agents de la lutte contre la violence et de la promotion de la réconciliation. Nos théologies devraient contribuer à briser les barrières qui nous empêchent d'exprimer notre repentance et de recevoir l'absolution, et soutenir la défense des opprimé(e)s et la libération à la fois des oppresseurs et des opprimés. L'Évangile de la libération doit s'appliquer à des situations concrètes d'oppression et d'exclusion, tant au sein des Églises que dans la société ;
- nous encourager et nous soutenir mutuellement dans la lutte contre la violence sexuelle envers les enfants et les jeunes, également au sein de nos Églises ;
- affirmer et utiliser le pouvoir de la non-violence, en offrant une éducation et une formation à l'action non violente, afin de transformer les situations de violence et d'injustice ;

- poursuivre le dialogue, les rencontres et la coopération pratique, qui sont des moyens d'affaiblir les préjugés et les images d'ennemi et de vaincre la violence, la stigmatisation et la persécution ;
- s'élever activement contre toute expression du fondamentalisme religieux et politique, y compris du fondamentalisme chrétien, rechercher des valeurs communes afin de promouvoir la justice, la paix et la réconciliation dans toutes les traditions religieuses, et entreprendre des actions communes avec les adeptes d'autres religions ;
- reconnaître et soutenir le rôle essentiel que jouent les femmes dans les négociations et les processus de paix, et encourager les hommes à s'opposer plus activement à la violence ;
- s'opposer au militarisme croissant, à la fabrication et à la prolifération des armements, aux dépenses militaires qui se font aux dépens des budgets sociaux (dont ceux de la santé et de l'éducation), et à toutes les formes d'impérialisme – militaire, politique ou autre ;
- soutenir les efforts entrepris pour renforcer les Nations Unies, les institutions internationales et le droit international en tant qu'instruments de paix, notamment dans le climat actuel d'isolationnisme, d'unilatéralisme et de xénophobie;
- plaider contre la violence dans les médias et dans les formes populaires de divertissement, notamment celles qui touchent les enfants et les jeunes ; encourager les journalistes à fournir sur les événements internationaux des informations véridiques et objectives et des reportages qui renoncent au sensationnalisme ;
- s'opposer à ceux qui profitent du trafic des femmes et des enfants

IX. Transformer la mondialisation économique

La mondialisation économique est en train de remodeler notre monde. Nous avons entendu parler de ses effets sur nos communautés dans le monde entier et nous avons examiné attentivement les politiques économiques qui s'en remettent au marché pour toutes les décisions, sans prendre en considération les conséquences humaines, sociales, écologiques et spirituelles que cela entraîne.

La mondialisation économique plonge de nombreuses personnes dans un profond désespoir. Au lieu de la prospérité promise, de nombreux aspects de cette mondialisation ne cessent d'apporter la souffrance, la misère et la mort à des millions de gens. Malgré l'accroissement de la production alimentaire, la répartition inégale des richesses et des biens réduit plus d'un milliard de personnes à une famine endémique. De nombreux pays du Sud ploient sous le fardeau insupportable de la dette économique. Les raisons historiques de la dette sont étroitement liées au colonialisme et au développement inéquitable du système commercial et financier moderne. Le poids très lourd de la mondialisation retombe pour la plus grande part sur les femmes ; non seulement elles souffrent de ses effets immédiats, mais elles sont appelées aussi à prendre soin de personnes abandonnées à la suite de cette même mondialisation.

En échangeant nos diverses expériences, nous avons constaté que nous sommes confronté(e)s aux mêmes effets néfastes des politiques économiques néolibérales (cf. Consensus de Washington) qui conduisent à des difficultés, des souffrances et des injustices accrues dans nos communautés. En tant que communion, nous devons nous en prendre à l'idéologie mensongère de la mondialisation économique néolibérale et lui faire front, la transformer et changer cette réalité et ses effets. Cette idéologie se fonde sur l'hypothèse que le marché, basé sur la propriété privée, la concurrence effrénée et le caractère essentiel des contrats, est la loi suprême qui régit la vie humaine, la société et l'environnement naturel. C'est une idolâtrie qui conduit à l'exclusion systématique de celles et ceux qui ne possèdent rien, à la destruction de la diversité culturelle, au démantèlement des démocraties fragiles et à la destruction de la terre.

Nous distinguons les effets négatifs de la mondialisation économique dans tous les secteurs de nos communautés, mais en particulier dans le Sud et en Europe centrale et orientale. La mondialisation économique a les conséquences suivantes :

- le fossé s'élargit entre les gens très riches et les pauvres, fossé dont les effets négatifs affectent tout particulièrement les femmes, les jeunes et les enfants ;
- la marginalisation des peuples autochtones s'accroît et les prive de leurs droits à leur terre et à leur autonomie, de leurs ressources, de leurs savoirs traditionnels et de leur culture ;
- la dette internationale est devenue un instrument de domination ; les taux d'intérêt qui sont imposés aux débiteurs sont pratiquement usuraires ; un grand nombre de ces dettes sont illégitimes (y compris les « dettes odieuses »), et les efforts entrepris par les gouvernements et les institutions financières internationales ont échoué jusqu'ici ;

- la mondialisation de l'information, qui permet de relier les gens dans de nombreuses parties du monde, est refusée à la majorité qui n'y a pas accès ;
- les ressources des Églises s'amenuisent, car le soutien qui leur était accordé diminue du fait que de plus en plus de gens sont réduits à lutter pour survivre ;
- le chômage et le sous-emploi réduisent la possibilité qu'ont les gens de gagner leur vie et forcent de nombreuses personnes à se livrer à des activités déshumanisantes (p. ex. trafic des femmes et des enfants, prostitution, activités criminelles) ;
- tandis que les capitaux et les marchandises circulent librement par-delà les frontières, les personnes réduites au désespoir par l'affaiblissement des économies locales sont souvent empêchées d'émigrer ;
- les gouvernements voient leur pouvoir diminuer et n'ont plus la volonté de protéger le bien-être de leurs populations.

En tant que Communion luthérienne, nous lançons un appel en faveur du développement d'une économie qui favorise la vie. Nous affirmons la valeur du document de la FLM intitulé «Appel à participer à la transformation de la mondialisation économique». Nous nous engageons à travailler sur ce document, en nous fondant théologiquement sur ce que signifie être une communion. Nous insistons aussi, avec Martin Luther, sur le fait que les pratiques économiques qui affaiblissent le bien-être du prochain (en particulier du plus vulnérable) doivent être rejetées et remplacées par d'autres. Luther rappelle aussi aux pasteurs qu'ils ont l'obligation de démasquer les injustices cachées des pratiques économiques qui exploitent les personnes vulnérables.

Nous reconnaissons que cette vision d'une économie de la vie devra être approfondie au plan œcuménique. Nous nous joignons au Conseil œcuménique des Églises, à l'Alliance réformée mondiale et à d'autres familles d'Églises pour participer à un processus œcuménique permanent qui doit nous aider à distinguer la manière dont les injustices économiques et écologiques nous interpellent en tant qu'Églises.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- participer à la transformation de la mondialisation économique et entrer en partenariat avec la société civile, notamment avec les groupes qui reconnaissent le rôle prophétique des Églises dans la promotion de la justice et des droits de la personne ;

- favoriser l'autonomisation des membres en les sensibilisant aux questions de la mondialisation économique et en les préparant à prendre des mesures concrètes ;
- traiter les questions relatives à la mondialisation économique, celles en particulier qui concernent le commerce, la dette, la militarisation, la corruption, la responsabilité sociale des entreprises, l'égalité entre les sexes et la migration ;
- établir et renforcer les partenariats œcuméniques et la coopération interreligieuse, et participer à des alliances issues de la société civile telles que le Forum social mondial ;
- créer des occasions et des espaces favorisant le dialogue, la discussion et les débats éthiques entre différents acteurs et actrices de l'économie, décideuses et décideurs politiques, citoyennes et citoyens, instances intéressées et communautés.

X. Guérir la création

Blessée, la création a, elle aussi, un besoin désespéré de guérison. La terre ne cesse d'être polluée du fait de la cupidité, de l'ignorance, de la surpopulation, des guerres et de la surconsommation, qui entraînent les effets dévastateurs que sont la sécheresse, la désertification, l'extinction d'espèces animales et végétales, la pauvreté et la famine. Nous confessons que nous sommes complices de l'exploitation et de la destruction de la nature. Trop souvent, nous traitons la création comme un objet destiné à notre usage et lui infligeons des blessures au lieu de reconnaître que nous faisons partie de ce don précieux de Dieu. Des attitudes théologiques erronées ont contribué à perpétuer cette situation, comme celles qui prétendent que c'est le ciel, et non la terre, qui importe, que les êtres humains ont à exploiter et à dominer toute la création, voire même les relations humaines et écologiques, et que la rédemption que Dieu offre se limite à la seule humanité.

En tant que Communion luthérienne, nous affirmons au contraire que :

- Dieu est présent non seulement dans les êtres humains et auprès d'eux, mais dans l'ensemble de la création et auprès d'elle ; le Christ souffre avec la création lorsqu'on lui fait subir des mauvais traitements, qu'on la blesse et qu'on la viole ; le Saint Esprit gémit avec la création blessée ;
- par le Christ, Dieu réconcilie, transforme et guérit la création **tout entière** ;

- les êtres humains ont la mission d'être sur la terre la main de Dieu qui crée, rétablit et maintient ;
- réconcilié(e)s avec notre Créateur par le Christ, nous avons la possibilité de nous repentir ; justifié(e)s par la foi, nous pouvons agir en conséquence. Ce faisant, nous reconnaissons quelle est notre place dans la création et nous acceptons notre responsabilité à son égard.

L'Assemblée de la FLM réunie à Curitiba en 1990 s'était engagée « à former une chaîne de vie mondiale des Églises se soutenant mutuellement en vue d'affronter les menaces qui pèsent sur la création de Dieu. » Aujourd'hui, nous soulignons l'importance de

- mettre en cause, aux niveaux personnel, collectif et international, les pratiques spécifiques qui violent et blessent la création ;
- travailler en vue de politiques et de pratiques qui respectent l'ensemble de la vie et nous opposer à la prise de brevets sur des formes de vie ou des processus visant à les produire, notamment aux dépens de toutes les personnes qui en dépendent exclusivement ;
- promouvoir une agriculture durable, fondée sur une approche écologique holistique, qui soit écologiquement saine, économiquement viable, socialement équitable, culturellement adéquate et humaine, en tirant les leçons des perspectives et de l'expérience des cultures minoritaires et des peuples autochtones ;
- nous opposer aux modèles de développement économique et industriel fondés sur la consommation et le profit, qui ignorent l'équité et la justice à l'égard de l'ensemble de la création ;
- réfléchir aux questions relatives à l'éthique et à la justice en matière de biotechnologie moderne, dont on ignore encore quelles seront les retombées sociales et médicales ;
- mettre en lumière et promouvoir des méthodes alternatives susceptibles de garantir un commerce équitable et des salaires justes.

En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à :

- mettre en question les pratiques visant à commercialiser de manière injuste et inutile, particulièrement au détriment des pauvres, les dons de Dieu destinés à toutes et à tous.

Il s'agit notamment de la privatisation de l'eau et de sa commercialisation, du fait de commercialiser et de breveter des semences et d'autres organismes vivants, ainsi que toutes les autres ressources naturelles qui sont essentielles à la vie humaine ;

- prêter plus d'attention à l'écologie afin de vivre en meilleure harmonie avec la nature. Nous avons beaucoup à apprendre des populations autochtones et de traditions différentes des nôtres, en particulier ce qu'elles ont à nous dire sur notre intégration à la nature et notre participation à sa sauvegarde ;
- œuvrer à un partage plus équitable des biens de la création, en nous souvenant que pour de nombreuses personnes, la survie dépend des relations qu'elles ont avec la nature, et que certaines personnes parmi nous consomment beaucoup plus que d'autres. Ensemble, nous devons lutter contre les changements climatiques et l'effet de serre, en décidant de diminuer notre consommation de combustible fossile et d'utiliser des sources d'énergie renouvelables ;
- évaluer les nouveaux développements de la biotechnologie et nous opposer à ceux qui violent la dignité et l'intégrité des êtres humains, créés à l'image de Dieu ;
- soutenir les accords internationaux (comme le Protocole de Kyoto) qui ont pour but de préserver l'environnement et l'intégrité de la création ;
- faire de l'étude de la théologie de la création un point obligatoire du programme des instituts de formation supérieure des Églises membres de la FLM. Dans le même temps, il est nécessaire de former nos communautés en matière de théologie de la création ;
- respecter le repos dominical que Dieu a institué afin de permettre à l'ensemble de la création de se reposer et de se renouveler.

Conclusion

À la lumière des nombreux défis auxquels nous sommes confronté(e)s dans le monde actuel, nous avons réaffirmé certains des engagements que la FLM a pris par le passé, et nous en avons pris de nouveaux. Nous promettons de nous y consacrer et de faire tous nos efforts pour les honorer. Cependant, nous connaissons bien les limites de nos capacités et nous

reconnaissons les conséquences tragiques de notre condition pécheresse, qui est également présente partout dans nos Églises et notre communion.

Notre monde si profondément blessé a besoin, plus que jamais, d'un témoignage d'espérance, cette espérance qui a sa source exclusivement dans la promesse de Dieu. En Christ, nous avons reconnu que Dieu nous guérit et qu'il guérit le monde. Jésus Christ est venu dans le monde et il a vécu parmi nous, comme l'un d'entre nous. Il a pris sur lui toutes les souffrances du monde. Dans sa mort et sa résurrection, une espérance nouvelle et un avenir nouveau nous ont été donnés. Jésus Christ lui-même est le don précieux, la promesse faite à toute l'humanité, à toute la création.

C'est pourquoi nous confessons que Dieu est le Dieu de vie, et nous considérons la guérison comme une promotion de l'intégralité de la vie. Au cœur de toute la souffrance et de l'injustice, Dieu est à l'œuvre sans relâche pour guérir notre monde. En Christ, Dieu nous rend notre intégrité ; il nous accueille à nouveau comme ses enfants, il rétablit toutes les relations brisées et il nous appelle à suivre la voie des disciples.

Ainsi, nous sommes appelé(e)s, pécheurs justifiés, à participer à l'œuvre de Dieu, la guérison du monde. Nous ne sommes pas encore dans le royaume accompli de Dieu. Notre obéissance de disciples nous appelle à suivre Jésus sur le chemin de la croix.. La Parole de Dieu et les sacrements nous guident sur la route qui mène de la croix à la résurrection. L'Esprit Saint conduit l'Église sur sa route de foi et d'espérance, et il nous rappelle que nous devons porter les fardeaux les uns des autres, dans la prière et la solidarité. Ainsi, « courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée, les regards fixés sur celui qui est l'initiateur de la foi et qui la mène à son accomplissement, Jésus » (He 12,1b-2a). Guide-nous, ô Dieu, afin que nous agissions ainsi « pour guérir le monde ».

Notes

¹ *Message de la Huitième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale* réunie à Curitiba en 1990, « J'ai entendu les cris de mon peuple », dans : *Positions luthériennes*, 38^e année – N° 3, juillet-septembre 1990, p. 251.

² *Ordre du jour de la réunion du Conseil de la FLM*. Wittenberg, Allemagne, 2002. Document 16.1.

³ *Message de la Huitième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale* réunie à Curitiba en 1990, « J'ai entendu les cris de mon peuple », dans : *Positions luthériennes*, 38^e année – N° 3, juillet-septembre 1990, p. 255.

⁴ Ibid, p.254.

⁵ *The San Antonio Report “Your Will Be Done : Mission in Christ’s Way”* (Que ta volonté soit faite : une mission conforme au Christ). Ed. Frederick R. Wilson. Genève, Publications COE, 1990, p. 32, par. 26. *Called to One Hope* (Appelés à une seule espérance). Ed. Christopher Duraisingh. Genève, Publications COE, 1998, p. 33.

⁶ *Rapport officiel de la Neuvième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale*. Hong-kong 1997. Genève, FLM, p. 72.

⁷ Ordre du jour de la réunion du Conseil de la FLM. Turku, Finlande, 2001. Document 17.3.

⁸ *Rapport officiel de la Neuvième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale*. Hong-kong 1997. Genève, FLM, p. 72.

⁹ *Message de la Huitième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale* réunie à Curitiba en 1990, “J’ai entendu les cris de mon peuple”, dans : *Positions luthériennes*, 38^e année – N° 3, juillet-septembre 1990, p. 264.